



Site du Caref : <https://www.u-picardie.fr/unites-de-recherche/caref/>

Site de *Carrefours de l'éducation* : voir site du CAREF ou CAIRN ou Armand Colin

Blog du Caref : <https://educaref.hypotheses.org/>

Blog du projet Preuve : <https://preuve.hypotheses.org/> -

LIF n° 75—février 2021

Vie interne

Réunions

Conseils de laboratoire : 12 février à 14h, au Caref

Réunion de la commission « crise Covid » : à distance 9h30-12h. – une invitation sera adressée à celles et ceux qui ont commencé à travailler sur les 3 axes sous la responsabilité de J. Cahon, L. Mougnot et M. Le Mentec.

AG : 12 mars - Citadelle dans le respect des conditions sanitaires. Les documents parviendront début mars.

HDR : une nouvelles soutenance est prévue en mars celle de Sophie Pelissier à l'ULCO en littérature hispanique dans le cadre de l'école doctorale UPJV, ULCO, Artois.

Journée d'études "Migrations et École" (A. Maillard et S. Vida) : 26 mars à distance – pour le détail de l'appel, voir le site du CAREF ou le document joint à cet envoi. Il n'est pas trop tard pour proposer un sujet de communication.

Le coin des doctorants

Séminaire doctoral d'histoire de l'éducation : – par zoom (voir B.Poucet) le 27 février sur la prosopographie avec Th. Trochu.

Activité scientifique du CAREF

Publications

Ouvrage

B. Poucet (dir.). *Éducation en tension(s)* est désormais disponible en librairie. Un article paraîtra dans un prochain numéro de *l'Ours* et dans *Carrefours de l'Éducation*.

Articles de revue

M. Boutrais, "Enjeux de l'apprentissage de l'entretien d'explicitation dans la formation de formateurs", *Chemins de formation*, 2021, n°23.

J. Cahon, « Les syndicats enseignants et la laïcité scolaire en France (1948-1989) », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, n° 1, 2020, p. 11-29.

Ouvrage pédagogique

N.Benhamou, **S. Fabre**, M. Fabre, B. Finet, *Réussir son entrée en master MEEF, QCM en mathématiques et en français*, Ellipses, 2021.

Colloques

M. Le Mentec, Colloque 18 janvier 2021, Rennes, Communication "Enfance + culture = socialisation"

Valorisation

Presse

B. Poucet, *Libération* du 1er février, interview sur l'enseignement à domicile et le hors contrat dans le cadre de la loi sur le séparatisme.

Propositions de recherche ou de formation

Colloque : "L'école primaire au 21ème siècle", qui se tiendra à Cergy du 12 au 14 octobre 2021. Voir l'appel à contributions : <https://colloque-lp21.sciencesconf.org/resource/page/id/5> et l'argumentaire : <https://colloque-lp21.sciencesconf.org/resource/page/id/4>. Le CAREF participe au comité d'organisation et au comité scientifique.

Bonus Qualité Enseignement en Réseau (BQER), appel annuel entre les trois établissements de l'A2U (Artois ULCO UPJV), voué à soutenir des projets communs à des équipes pédagogiques composées de membres d'au moins deux des trois universités. Les dossiers devront être déposés sur une plateforme de dépôt en ligne dont le lien figure sur le dossier au plus tard le 9 avril à 12h. – voir dossier envoyé par le SIP.

L'appel à candidature pour l'**édition 2021 des Projets Innovation Pédagogique** est ouvert sur la plateforme *sciencesconf* à l'adresse suivante : <https://apip-upjv-2021.sciencesconf.org/>. La procédure de soumission s'effectuera en 2 phases : **dépôt d'une lettre d'intention 9 mars 2021 à 12h** accompagnée de l'accord du directeur ou de la directrice de composante. Réponse de la commission le 16 mars ; dépôt des projets définitifs 22 avril à 12h après validation du conseil de gestion de la composante. Réponse de la commission après la CFVU de mai 2021

L'agence universitaire de la francophonie (Europe de l'Ouest) vient de créer un nouveau dispositif de soutien (Programme IntenSciF) qui a pour objectifs de faire émerger des projets universitaires francophones de haut niveau capables de produire un impact scientifique et social structurant. À travers le programme IntenSciF, l'AUUF accompagne la structuration des idées et l'accélération des projets de recherche et de formation francophones, ainsi que la consolidation des consortiums engagés dans cette démarche. Cofinancement de maximum 25 000 € par projet ; promotion des projets auprès de publics scientifiques et institutionnels pertinents au sein de son réseau associatif et partenarial global ; diffusion et valorisation des résultats ; accompagnement au montage des candidatures issues des projets financés. Les projets, d'une durée de maximum 24 mois, se caractérisent comme : Interdisciplinaires, mettant en avant des thématiques et approches novatrices ; collaboratifs, réunissant au minimum cinq membres de l'AUUF de deux régions de la Francophonie ; inclusifs, promouvant la coopération solidaire ; responsables, répondant à des défis majeurs des sociétés contemporaines, notamment ceux formulés par les Nations unies dans les objectifs de développement durable. L'appel à projets est ouvert du 25 janvier au 31 mars. Les résultats seront communiqués aux coordonnateurs scientifiques le 1^{er} juin. Les projets sélectionnés commenceront à l'été 2021. Soumis en ligne, le dossier de candidature consiste en : un formulaire de candidature, une annexe budgétaire.

L'appel à communication du colloque de l'**ATRHE "L'enseignement supérieur du XIXe siècle à nos jours (France et international) : établissements, acteurs, disciplines, pédagogies"**, co-organisé avec les laboratoires ECP, LARHRA et Triangle, est désormais disponible à l'adresse suivante: <https://enseignemt-sup.sciencesconf.org/>

Le GIS Institut du Genre lance un appel à candidatures pour sa chaire « Genre ». Ce programme prévoit l'accueil conjoint, par l'Institut du Genre et une de ses universités partenaires, d'un ou d'une chercheur(e) d'une université étrangère, pour une durée d'un mois. Ce dispositif offre à la titulaire ou au titulaire de la chaire la possibilité de participer ou de s'intégrer à l'enseignement et à la recherche des universités françaises partenaires du GIS Institut du Genre et d'être associé(e) aux activités scientifiques du GIS Institut du genre. **Le séjour, d'une durée totale d'un mois, doit avoir lieu entre le 1^{er} septembre et le 19 décembre 2021.**

Informations officielles

AKattar préside désormais la section disciplinaire des enseignants et il est vice-président de la section disciplinaire des étudiants.

La loi n° 2020-1674 du 24/12/2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur a été promulguée au *Journal officiel* du 26 décembre 2020. L'article L952-6 précise que "sauf dispositions contraires des statuts particuliers, et sauf lorsque le candidat est maître de conférences titulaire, la qualification des enseignants-chercheurs est reconnue par une instance nationale." *Les candidats à la fonction de professeur maîtres de conférences titulaires HDR n'ont donc plus besoin de la qualification pour se présenter sur un emploi de professeur. Plus de 20 décrets ou arrêtés prévus sur deux « trains réglementaires », dont un premier principalement prévu sur juin 2021 et un second entre fin septembre et début novembre 2021. Le premier train réglementaire prévoit la publication d'une douzaine de décrets : textes concernant les chaires de professeur junior, CDI de mission et contrats postdoctoraux, les congés d'enseignement ou de recherche pour les salariés du privé, le régime d'information préalable pour le cumul d'activité accessoire, la durée de l'éméritat et droits attachés, la déclaration d'intérêt, ou encore le recrutement des jeunes chercheurs à hauteur de deux smic minimum, une revalorisation des primes et des indices.* Cela entraînera un toilettage des grilles de rémunération pour les plus avancés en grade : on appelle cela le repyramidage. Cela concernera aussi les ITRF. **Conséquences :** surveillez donc votre fiche de paie à partir de février-mars. *Enseignants-chercheurs :* la prime de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) passera en 2021 de 1260 € à **1840 €** pour les professeurs d'université et à **2350 €** pour les maîtres de conférences. *Enseignants agrégés et certifiés du secondaire affectés dans le supérieur (Esas) :* la prime de recherche et d'enseignement supérieur (1 260 €/an) passe à **1 546€**.

Congés pour projet pédagogique : inscription du 18 décembre au 2 mars sur l'application Naos.

PEDR : dossier à renseigner sur ELARA entre le 4 février et le 4 mars. Voir note de Ph. Pentier.

Avancement de grade : entre le **14 janvier et le 11 février** pour les personnes concernées, inscription sur électra (voir circulaire adressée par la DRH). Ne pas attendre la dernière minute pour envoyer le dossier.

Qualification aux fonctions de maîtres de conférences

Recevabilité des dossiers	jeudi 4 février 2021
Réunion plénière des sections	Du lundi 8 février au jeudi 25 février 2021
Affichage des résultats	Fin février 2021

Les maîtres de conférence titulaire HDR candidats à un poste de professeur sont donc qualifiés **d'office**.

Concours de recrutement des premier et second degrés : l'arrêté du 25 janvier 2021 en précise désormais l'organisation.

Concours de recrutement d'enseignants chercheurs : un seul poste a été mis au concours pour le Caref en didactique du français/littérature de jeunesse. Le poste de Béatrice Carnel a été attribué à Apère...sans discussion possible.

La prochaine LIF paraîtra début mars, en fonction de l'actualité

BP – 5 février 2021